



VILLE de CLÉDER

INDEMNITES DES ELUS

Mise à jour 19 janvier 2023

mandat	Nombre d'élus	Montant individuel	taux
Maire	1	2 214,04 €	55,00 %
Premier Adjoint	1	885,62 €	22,00 %
Adjoint	5	596,58 €	14,82 %
Conseillers délégués spéciaux	2	239,52 €	5,95 %
Conseillers délégués	13	60,38 €	1,50 %